

Rapport de la Commission des Archives 2024

Ce rapport d'activité est le dernier de ma présidence et me donne l'opportunité de raconter comment se passa sa mise en route.

Un vendredi soir en automne 1984 dans la grande salle du CAS, je fus abordé par le président de la section Les Diablerets, à ce moment Louis Pittet, qui me demanda à brûle pourpoint si suivant ma formation professionnelle d'archiviste cantonal, je serais d'accord de reprendre la présidence de la Commission des Archives de la section laissé vacant par le départ du président en titre de la commission André Groux, également imprimeur attiré depuis de nombreuses années.

Je ne voyais pas d'argument pertinent pour refuser et j'acceptai en précisant que je prendrais cette fonction dès le mois de juin 1985, après le déménagement des Archives Cantonales de l'avenue du Maupas 47 à Lausanne, à la Rue de la Mouline 32, sur la commune de Chavannes-près-Renens. C'est dans un bâtiment flamant neuf que les archives vaudoises, fortes de 50 km linéaires environ furent déménagées de janvier à mai 1985.

Le fonds des archives du CAS n'occupait qu'une petite vingtaine de mètres linéaires et resta encore bien quelques années à l'adresse de la section, Rue Beau-Séjour 24 à Lausanne, dans l'attente d'un classement professionnel acceptable.

Au printemps 1985, les archives de la section avaient été déposées dans une petite pièce, à même la soupente de l'immeuble du CAS, sur des rayonnages de bois, sans inventaire aucun.

Je pris donc ma fonction en convoquant les membres de cette commission qui m'avaient été désignés.

S'il n'y avait pas d'inventaire, du moins les membres de ce comité avaient été choisis dans les principales responsabilités exercées dans la section. Le président démissionnaire était notre imprimeur André Groux, accompagné du président de la section Louis Pittet, de Vincent Durgnat, rédacteur du *Bulletin*, d'Edouard Bungener, président du Groupe de photographes, d'Adrien Jacot, passionné d'archives et homme à tout faire et pour finir, Anne-Lise Dufey, représentant le Club Suisse des Femmes alpinistes (CSFA), en tout six clubistes venant de tous les horizons. La commission d'alpinistes, la commission des cabanes et

l'Organisation Jeunesse (O.J.) n'étaient pas représentées pas dans la commission des archives.

J'ai donc pris cette fonction en mai 1985. Après un tour de table lors des présentations préliminaires, Anne-Lise Dufey se leva et me tendit sa lettre de démission : « Je suis venu pour te donner ma lettre en démission en mains propres, car je ne veux pas revivre ce que j'ai vécu ces derniers mois ». Interloqué, je lui ai rendu sa lettre après l'avoir lue : « Tu es libre de tes décisions, bien sûr, mais je te suggère de voir ma façon de procéder, avant de prendre ce genre de décision ! ». Il faut croire que mes paroles l'ont convaincue, car nous avons travaillé ensemble, sans un nuage, pendant plus de 40 ans, jusqu'à son décès en 2023.

Nous nous sommes mis au travail et j'ai appliqué la méthode utilisée dans les archives communales : quand je prenais contact avec une masse de documents non inventoriés et sans ordre, je prenais les documents et les plaçais en petits tas selon leur matière : statuts et règlements, correspondance, comptes, procès-verbaux, etc. Lorsque la pile de documents transmis dans une corbeille à linge avait trouvé sa place sur chacun des tas élaborés par matière, on se trouvait face à un embryon de répertoire qu'il ne restait plus qu'à compléter et affiner au fil des mois. Les trous et les manques apparaissaient alors en pleine lumière. Il ne restait plus qu'à rechercher les pièces manquantes ou peut-être mal classées. Je pouvais ensuite élaborer une première liste dactylographiée (ou manuscrite) et ajouter la page de garde qui devait contenir la désignation de l'institution (Répertoire des archives de la section Les Diablerets-Lausanne), le nom des participant/es (cités plus haut), celui de la secrétaire chargée de dactylographier le répertoire (Mme Ruth Liniger, épouse de notre clubiste Valentin avec qui j'ai travaillé durant presque 40 ans aussi), l'année et la date de rédaction du répertoire (25 avril 2024, par exemple). La tenue du répertoire est donc aussi une affaire de fidélité.

Le répertoire contient les séries documentaires principales. A ce propos, le comité avait cru bon en 1963, après la publication de l'ouvrage commémoratif de Louis Seylaz « 1863-1963, Club Alpin Suisse, Section des Diablerets Lausanne », [Imprimerie centrale Lausanne, 118 p.] de supprimer les comptes annuels et les pièces comptables depuis la création de la section en 1863, ce qui fait que les archives furent privées d'une masse d'informations documentaires sur la construction des cabanes, refuges et chalet de la section.

Une liste sommaire résume les principales séries documentaires :

- Procès-verbaux du comité de la section, des groupes et commissions
- Procès-verbaux des assemblées générales
- Statuts et règlements des groupes et commissions
- Liste ou fichiers des membres de la section
- Comptes annuels de la section, des groupes et commissions
- Plans et dossiers de constructions des cabanes, refuges et chalets.

Conjointement, la commission des archives a entrepris, avec l'aide financière du comité de la section, une vaste campagne de reliures des volumes et des dossiers principaux ou emblématiques, partant de l'idée que « l'on ne conserve que ce qui présente bien ».

Les dossiers de moindre importance furent placés dans des enveloppes non acides, avant de finir dans des boîtes d'archives au format adéquat. Les boîtes et les enveloppes furent achetées aux Archives cantonales ou chez une entreprise spécialisée établie en Suisse alémanique, où tous les dépôts d'archives actuellement se fournissent encore [Jürg Schwengener, Oekopack Conservus AG, Lattigen, 3700 Spiez].

Les contenant sont identifiés par des cotes alpha numériques.

Les premiers répertoires furent dactylographiés par Mme Ruth Liniger sur stencils et ronéotypés, avant de passer sur support informatique World puis Excel.

[À l'origine, l'utilisation du mot stencil est un anglicisme pour définir un pochoir, c'est-à-dire une feuille imperméable (papier paraffiné ou feuille de celluloïd), perforée afin de laisser passer l'encre]. A l'usage, cette pratique s'est révélée source de soucis et de désillusions.

En 2011, alors que j'avais pris ma retraite, la section a proposé au directeur des Archives cantonales, M. Gilbert Coutaz, de venir examiner les archives de la section pour voir dans quelle mesure l'institution cantonale pourrait se montrer intéressée de recevoir les archives d'une institution fédérale de première importance tant par la durée (depuis 1863), que par son étendue sur le territoire helvétique (dans tous les cantons) et par ses réalisations scientifiques emblématiques (participation au relevé de la carte topographique de la Suisse). Ce monsieur s'est bien déplacé, mais il n'a pas daigné examiner les collections documentaires, photographiques et bibliophiliques de la section, affirmant qu'il nous fallait « revoir notre copie ». Ainsi, le président de la section, le secrétaire

général, la secrétaire et le soussigné qui l'avaient accueilli ont décidé d'attendre son départ à la retraite, prévu six ans plus tard.

Entretemps, nous avons engagé Patrick Demont, informaticien professionnel, qui nous a apporté un soutien dont nous profitons encore aujourd'hui. Victime d'un Covid long, Patrick est décédé en 2024.

Inutile de dire que dès le départ de l'ancien directeur des Archives Cantonales, nous avons contacté son successeur, Mme Delphine Friedmann, qui s'est empressée de venir voir nos collections avant d'accueillir les archives de la section, qu'elle trouva admirable et de nous suggérer de contacter la Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU) pour expertiser la valeur de la bibliothèque de la section. Leurs représentants sont venus rapidement récupérer les livres qui leur manquaient. Catherine Strahm, présidente de la commission de la bibliothèque, dirigea le choix des volumes et leur transfert au Palais de Rumine ou à Dorigny. Le Musée de l'Elysée fut contacté également, pour leur proposer d'accueillir les photographies du Groupe de photographes. L'institution cantonale voulut bien accueillir la collection du Groupe, forte de 35.000 images, mais sans s'en occuper. Nous avons donc renoncé, jugeant préférable d'agir par nous-mêmes. Patrick Demont se mit en devoir de numériser la collection répertoriée en 1947, soit 2.000 prises de vue sur plaques de projection.

Le déménagement de nos archives aux Archives Cantonales eut lieu le 19 juillet 2021 et le fonds fut placé dans les fonds privés sous la cote PP 1145. L'institution cantonale confia à un stagiaire le soin d'harmoniser notre inventaire avec les pratiques cantonales. Pour se mettre en conformité avec la législation cantonale, la section a conservé les documents des 10 dernières années en prolongeant le répertoire antérieur.

Le répertoire le plus récent des archives de la section est daté du 31 mai 2024 sur logiciel Excel. Il est réparti en plusieurs sections :

- Table des matières
- Répertoire des archives (avec renvois internet)
- Liste des abréviations
- Plan de classement
- Liste partielle des membres décédés
- List des membres actifs dans le comité et dans les groupes et commissions, dressée par Christine Rapin.
- Partitions musicales par ordre numérique

- Partitions musicales par ordre alphabétique
- Anciens guides d'alpinisme publiés dans les sections du CAS.

On a aussi ajouté

- Liste des œuvres d'art, peintures, dessins, etc.
- Liste des objets constituant le musée de la section.

Lorsque la succession à la présidence se présenta, il devint nécessaire de mettre à jour le « cahier des charges de l'archiviste de la section » :

Contexte :

La mémoire de notre section Les Diablerets Lausanne a été confiée, dès l'origine, à la commission des archives. Le président à la tête de la commission change en 2024.

Informations générales

Louis Seylaz a composé le [premier historique pour le centième anniversaire de la section Club alpin suisse, section des Diablerets Lausanne, 1863-1963](#).

Une présentation actualisée est consultable sur le site internet de la section www.cas-dialberets.ch

Les archives ont été inventoriées régulièrement et périodiquement mises à jour jusqu'au 31 mai 2024. [Cet inventaire est consultable en ligne](#).

Les archives historiques ,1863-2011, ont été déposées sous la cote PP 1145, aux Archives cantonales vaudoises, le 19 juillet 2021. Leur répertoire est consultable sous l'adresse internet des Archives cantonales <https://davel.vd.ch/detail.aspx?id=1372662>.

Les documents contemporains sont gérés par le secrétariat de la section, non consultable par les personnes non membres du comité de la section.

Compétences informatiques :

L'archiviste maîtrisera les logiciels World et Excel.

Descriptif des tâches de l'archiviste

L'archiviste sera amené à gérer les points suivants :

1. Assurer la gestion administrative des archives

Etablir le budget annuel, en collaboration avec le secrétaire général.

Rédiger le rapport annuel d'activité (pour la fin de l'année civile, ou pour l'Assemblée générale [AG] de printemps).

Proposer si besoin l'achat de matériel de conditionnement des documents, du mobilier (rayonnage, meuble à plans) ou informatique (ordinateur, scanner).

2. Assurer l'animation récréative ou culturelle de la commission

Animer une soirée récréative ou culturelle au printemps et/ou une en automne.

Organiser l'assemblée générale annuelle de la commission des archives en automne.

3. Gestion documentaire

Assurer le suivi et la révision des outils de gestion des documents (plan de classement, calendrier de conservation [liste des documents à conserver pour une longue durée]).

Ces outils sont actuellement intégrés dans la GED (Gestion Electronique des Documents).

Réception de documents de provenance privée/externe (achat, donation), rédaction des accusés de réception et/ou bordereaux de versement, remerciements, reconditionnement des documents versés

Evaluation des dossiers et préparation des éliminations, rédaction des bordereaux d'élimination (ex. élimination des pièces comptables [factures] de 10 ans et plus).

Les pièces comptables sont déposées dans un local annexe en attente d'élimination.

Etablissement et gestion [mise à jour] de l'inventaire des archives de la section

4. Gestion des locaux d'archives et des contenants

Veiller à un bon entretien du local des archives (propreté, nettoyage, dépoussiérage des rayonnages) en collaboration avec le/la concierge et/ou le responsable des bâtiments. Assurer le bon écoulement de l'eau en cas d'inondation.

Les contenants [boîtes d'archives, enveloppes non acides] doivent être vérifiés et changés périodiquement. Les étiquettes doivent être actualisées selon les besoins

5. Gestion de la consultation des archives de la section

Les documents sont consultables dans les locaux de la section. Le prêt à domicile en principe n'est pas autorisé.

Répondre aux demandes écrites de tout public dans les meilleurs délais.

Engagement et surveillance de mandataires extérieurs pour des tâches spécifiques (ex. photographe, informaticien).

Possibilité d'organiser ou de participer à des expositions ponctuelles/temporaires, valorisant les archives, objets ou œuvres d'art de la section.

Assurer la restauration des archives, œuvres d'art ou objets de la section (livres, tableaux).

6. Gestion du prêt éventuel de documents d'archives, oeuvres d'art ou objets de la section

Tenir à jour l'inventaire des oeuvres d'art de la section (tableaux, gravures, objets).

Le prêt des documents ou des oeuvres d'art se fait à des institutions officielles pratiquant la réciprocité. (Musée, dépôts d'archives).

Les documents prêtés doivent être assurés et restitués après respect du délai de restitution.

7. Présidence de la commission

Le poste de président de cette commission se libère en 2024. Il a été repris par Michael Hertig, formé en biblio-économie (michaelhertig@bluewin.ch)

Les documents ont été examinés au changement de président. L'organisation de la commission des archives est actualisée pour consultation sur le site internet de la section.

Dernière actualisation : 15.02.2025

Le président sortant : Robert Pictet